



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 24 septembre 2007

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 25/09/2007

D - 20070441

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 24 septembre Deux mil sept, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, M. Didier CAZABONNE, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Jean-Paul JAUFFRET, M. Jean-Charles BRON, Mme Françoise BRUNET, M. Dominique DUCASSOU, Mme Anne WALRYCK, M. Stéphan DELAUX, Mme Carole JORDA-DEDIEU, M. Jean-Marc GAUZERE, M. Claude BOCCHIO, Mme Elisabeth VIGNÉ, M. Joël QUANCARD, M. Jean-Michel GAUTÉ, M. Henri PONS, M. Pierre LOTHAIRE, M. Jean-Louis DAVID, Mme Anne-Marie CAZALET, M. Alain MOGA, M. Bruno CANOVAS, Mme Françoise PUJO, M. Jacques VALADE, Mme Michelle DARCHE, Mme Ana De OLIVEIRA-POMMET, M. Patrick SIMON, Mme Anne CASTANET, M. Charles CAZENAVE, Mme Marie-Christine GUITER-ROCHE, M. Alexis BANAYAN, Mme Eliane BON, Mme Chantal BOURRAGUÉ, Mme Mireille BRACQ, Mme Martine MOULIN-BOUDARD, Mme Nadine MAU, Mme Françoise MASSIE, M. Jean-Didier BANNEL, M. Alain PETIT, Mme Christine CHARRAS, Mme Marie-Claude CARLE DE LA FAILLE, Mme Elisabeth TOUTON, Mme Sonia DUBOURG-LAVROFF, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean MERCHERZ, M. Guillaume HÉNIN, Mme Chrystèle PALVADEAU, M. Daniel JAULT, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Claude MELLIER, M. Jacques RESPAUD, Mme Martine DIEZ, Mme Brigitte NABET, M. Vincent MAURIN, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO,

Excusés :

Mme Muriel PARCELIER, M. Jacques COLOMBIER,

***Renouvellement du Centre Historique d'Agglomération.
Délimitation d'un périmètre de restauration immobilière sur
le secteur Sainte Catherine suite à enquête publique.
Approbation.***

M. Michel DUCHENE, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération du 30 avril 2007, vous avez autorisé Monsieur le Maire à demander au Préfet de Gironde d'engager une enquête publique préalable à la délimitation d'un Périmètre de Restauration Immobilière sur la base de la notice d'enquête publique qui vous avait été présentée.

Ce périmètre de Restauration Immobilière, au sens de l'article 313-4 du code de l'urbanisme, concerne le secteur Sainte Catherine tel que délimité sur le plan joint en annexe.

A l'issue de l'enquête publique, décidée par arrêté préfectoral du 16 mai 2007 et qui s'est déroulée du 18 juin au 6 juillet 2007, le Commissaire enquêteur a émis un avis favorable.

En conséquence, il vous est demandé de décider l'instauration d'un périmètre de restauration immobilière tel que défini sur le plan joint en annexe.

PERIMETRE DE RESTAURATION IMMOBILIERE SAINTE CATHERINE

Rue Sainte Catherine -	côté pair : du n° 4 au n° 48 – du n° 64 au n° 118 – du n° 134 au n° 216 – du n° 232 au n° 284 côté impair : du n° 1 au n° 9 – du n° 23 au n° 283
Cours de l'Intendance -	côté pair : n° 2
Rue de la Maison Daurade -	côté pair : du n° 2 au n° 12
Passage Galerie Bordelaise -	côté pair : du n° 12 au n° 34, côté impair : du n° 9 au n° 35
Rue des Piliers de Tutelles -	côté impair : du n° 11 au n° 33
Rue Saint Rémi -	côté pair : du n° 62 au n° 72, côté impair : du n° 63 au n° 69
Rue Porte Dijeaux -	côté pair : du n° 2 au n° 8
Rue Parlement Ste Catherine -	côté pair : du n° 24 au n° 34, côté impair : du n° 19 au n° 29
Rue Margaux -	côté pair : du n° 2 au n° 12, côté impair : n° 5
Rue de la Devise -	côté pair : du n° 54 au n° 66, côté impair : du n° 59 au n° 71
Rue du Cancéra -	côté impair : du n° 57 au n° 65
Impasse Sainte Catherine -	côté pair : n° 4
Rue Guiraud -	côté pair : du n° 2 au n° 18, côté impair : du n° 1 au n° 3
Impasse Guiraud -	côté impair : n° 1
Rue Dudon -	côté pair : du n° 6 au n° 10
Impasse Saint Projet -	côté impair : du n° 3 au n° 5
Rue des Trois Conils -	côté pair : du n° 2 au n° 4, côté impair : du n° 1 au n° 9
Place Saint Projet -	du n° 2 au n° 8
Rue Tustal -	côté pair : du n° 2 au n° 6, côté impair : du n° 1 au n° 7
Rue Guérin -	côté pair : du n° 2 au n° 10
Rue du Loup -	côté pair : du n° 34 au n° 48, côté impair : du n° 35 au n° 67
Rue de la Merci -	côté pair : du n° 2 au n° 16
Impasse de la Merci -	côté pair : n° 2
Rue Arnaud Miqueu -	côté impair : du n° 25 au n° 47
Rue Ravez	n° 1
Cours Alsace Lorraine -	côté impair : du n° 83 au n° 97
Rue des Ayres -	côté pair : du n° 20 au n° 44
Rue Paul Bert -	côté pair : du n° 2 au n° 40, côté impair du n° 33 au n° 35
Rue Gouvéa -	côté pair : du n° 24 au n° 28, côté impair : du n° 27 au n° 33
Place Ferme de Richemont	du n° 19 au n° 35
Rue de Guienne -	côté pair : du n° 14 au n° 20, côté impair : du n° 9 au n° 15
Cours Victor Hugo -	côté pair : du n° 128 au n° 144, côté impair : du n° 119 au n° 129
Rue Honoré Tessier -	côté pair : du n° 2 au n° 20
Rue du Gd Rabbin J. Cohen -	côté pair : du n° 2 au n° 6, côté impair : du n° 1 au n° 7
Rue André Dumercq -	n° 1 et n° 2
Rue d'Alembert -	côté pair : du n° 2 au n° 12
Rue Moulinié -	Côté pair : du n° 2 au n° 4, côté impair : du n° 1 au n° 3
Rue des Augustins -	côté pair : du n° 30 au n° 34, côté impair : du n° 31 au n° 43
Rue de Candale -	côté impair : du n° 1 au n° 25
Rue Paul Broca -	côté pair : du n° 2 au n° 8
Place Général Sarrail -	du n° 1 au n° 4
Rue Tombe l'Oly -	côté pair : du n° 2 au n° 10, côté impair : du n° 1 au n° 3
Cours Pasteur -	côté pair : du n° 48 au n° 68
Place de la Victoire -	du n° 29 au n° 31

ADOPTE A LA MAJORITE
VOTE CONTRE DU GROUPE SOCIALISTE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 24 septembre 2007

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Michel DUCHENE
Adjoint au Maire

